

## Préavis de grève

### Contre la réforme des retraites !

La CGT Radio France salue la mobilisation des millions de salarié -es, qui, depuis le 19 janvier, expriment leur opposition à cette réforme des retraites et sont déterminé-e-s à empêcher le recul de l'âge légal à 64 ans et l'allongement du nombre de trimestres, ce qui aurait pour effet de faire aussi baisser plus rapidement leurs pensions. Malgré cela, la surdité du gouvernement et du président de la République dégradent la cohésion sociale du pays en refusant toujours de retirer ce projet injuste. Les salarié-es de Radio France conscient-e-s de l'impact de cette réforme sur leur retraite se sont fortement mobilisés depuis le début du mouvement. La CGT soutient et comprend leur colère et les engage à continuer de se mobiliser massivement par la grève et la manifestation !

**NON** à cette réforme qui durcit le dispositif carrière longue pour les personnes ayant travaillé avant 18 ans et 20 ans! Aujourd'hui c'est plus d'un salarié sur 5 qui part à la retraite au titre de ce dispositif, et demain? À Radio France, ce sont bien souvent les salarié -es femmes et hommes cumulant les différents facteurs de pénibilité (horaires décalés, port de charges lourdes, troubles musculo-squelettiques, etc.) qui sont impactés par ce recul social.

**NON** à cette réforme qui pénalise particulièrement les femmes. Des femmes qui ont des carrières hachées donc sous évaluées financièrement. Le bénéfice des trimestres validés au titre de la maternité et de l'éducation des enfants, mécanisme de compensation des inégalités vécues durant la vie professionnelle des femmes, est sournoisement remis en cause par cette réforme! À Radio France, le processus de rupture conventionnelle collective mis en œuvre par la direction entre 2020 et 2022, et que la CGT n'a pas signé, a comme nous le craignons permis de constater qu'à ancienneté et métier équivalent, le salarié homme pouvait bénéficier de ce dispositif a contrario de la salariée femme !!!

**NON** à cette réforme qui ne répond en rien à la problématique de l'emploi des séniors! Les salariés ne sont pas dupes de l'hypocrisie d'une réforme qui veut les obliger à travailler plus longtemps alors que les entreprises "poussent les vieux dehors". Avec un peu moins de la moitié des plus de 60 ans écartée du marché du travail avant la retraite, repousser l'âge de départ, c'est augmenter le nombre de séniors en invalidité, en longue maladie, au chômage et en précarité. Les salariés de Radio France le savent il s'agit de l'âgisme qui sévit dans certains services de l'entreprise! Et que dire de la RCC qui ciblait particulièrement les salariés en âge de partir à la retraite !

**NON** à cette réforme qui appauvrira les retraités. Si elle était appliquée, elle entraînerait la baisse des pensions. Le Conseil d'Orientation des retraites estime que le pouvoir d'achat des retraités pourrait à terme baisser de 20% par rapport à celui des actifs. À Radio France, les salarié-es embauchés depuis 2017 sont déjà lourdement pénalisés par la suppression de l'IRCANTEC entraînant une économie de cotisation pour l'entreprise mais surtout une perte de 40% sur le montant de leur pension ! Comble du cynisme, que propose la direction aux organisations syndicales 6 ans après? Une individualisation de la retraite par une négociation d'un plan d'épargne retraite d'entreprise!

**Ensemble, le 7 mars, mettons un coup d'arrêt à cet inacceptable projet de réforme des retraites par une véritable journée morte dans notre entreprise, en se déclarant en grève et participant massivement aux manifestations.**

**Dès le 8 mars, manifestons également dans le cadre de la journée mondiale du droit des femmes !**

**En conséquence, parce qu'il faut amplifier le mouvement face à la surdité du gouvernement, la CGT Radio France dépose un préavis de grève à partir du mardi 7 mars 2023 à 0h00 et pour une durée illimitée, afin de permettre aux salarié-es de participer à la mobilisation et de se joindre aux manifestations.**

Reçu le 1<sup>er</sup> mars 2023  
avec les réserves  
d'usage

Antoine DE GALZAIN  
Directeur

Paris, le 1<sup>er</sup> mars 2023

Barthélemy DURAND

DE